

23 avr 2024 -15:49

La Régie des Bâtiments investit dans des laboratoires de l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie

La Régie des Bâtiments a récemment fait rénover les laboratoires d'analyse de drogues de l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC) à Neder-Over-Heembeek. Aujourd'hui, la création d'un nouveau centre d'expertise forensique en matière de drogues a été annoncée à l'INCC. Ce dernier utilisera ces laboratoires complètement rénovés.

Secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments : « *Bien plus qu'une simple rénovation, l'inauguration des « laboratoires Drogues » modernisés à l'INCC, à Neder-Over-Heembeek, témoigne de notre engagement profond envers la sécurité publique et la lutte contre la criminalité. Ces nouvelles installations, fruit d'un investissement stratégique, représentent un pas décisif dans notre quête permanente pour une société plus sûre et plus juste. En effet, en modernisant ces infrastructures de recherches et en renforçant ces capacités d'analyse, nous permettons aux forces de l'ordre et à notre magistrature de travailler dans des conditions optimales favorisant une justice efficiente. Mais, avec la Régie des Bâtiments, nous allons plus loin... En regardant vers l'avenir, je suis ravi d'annoncer que nous prévoyons la construction de nouveaux locaux sur ce même site. Ce projet, approuvé par le Conseil des ministres, reflète notre engagement à fournir, à nos experts, les infrastructures les plus modernes et fonctionnelles pour accomplir leur mission cruciale.* »

Site principal à Neder-Over-Heembeek

L'INCC est un établissement scientifique fédéral indépendant qui est chargé de réaliser des expertises judiciaires et d'effectuer des recherches scientifiques en appui à la lutte contre la criminalité.

Le site principal de l'INCC se situe à Neder-Over-Heembeek. Il s'agit d'un terrain de 16 ha comptant plusieurs bâtiments administratifs et laboratoires.

Laboratoires « drogues » rénovés

La Régie des Bâtiments a fait rénover les laboratoires d'analyse de drogues de l'INCC. Il s'agit d'une rénovation totale portant tant sur les locaux mêmes que sur le matériel de laboratoire (tables à vide, hottes aspirantes, meubles, armoires pour entreposer les produits, etc.). Le système HVAC (chauffage, ventilation et climatisation) a également été refait, ainsi que le système de gaz et celui de sécurité incendie. Tous ces aménagements ont été réalisés afin de mieux répondre aux exigences des laboratoires et de correspondre aux normes actuelles. Il s'agit d'un investissement de 2,9 millions d'euros (TVAC).

Par le passé, la Régie des Bâtiments a déjà fait exécuter plusieurs autres travaux de rénovation sur le site de l'INCC. Elle a notamment terminé, en mars 2021, un nouveau laboratoire ADN, qui devait être refait

suite à un attentat en 2016.

Future construction neuve

Étant donné la vétusté du complexe, la Régie des Bâtiments prévoit une nouvelle construction sur le site à Neder-Over-Heembeek. Le Conseil des ministres a donné son accord en 2023 pour la construction de ce nouveau bâtiment par le biais d'un contrat DBM (Design-Build-Maintain), par lequel un partenaire privé prend en charge la conception et la construction du nouveau bâtiment et en assure l'entretien pendant 12 ans. Un bureau d'études accompagnera la Régie des Bâtiments pour l'élaboration de la procédure de sélection et d'attribution, l'analyse des offres ainsi que le suivi du marché de promotion.

En 2023, le guide de sélection du marché DBM a été publié et différentes sociétés ont posé leur candidature. Plusieurs cycles de négociation sont prévus et l'objectif est d'attribuer le marché fin 2025. Les études pourront ensuite démarrer et les permis nécessaires pourront être demandés. Le chantier devrait commencer fin 2026 afin de réceptionner le nouveau bâtiment début 2029.

Le bâtiment se composera, entre autres, de différents laboratoires, de locaux administratifs, d'une cafétéria avec sa cuisine, ainsi que d'un parking et des abris à vélos.

Les bureaux satisferont au niveau « Passif Plus » en utilisant des sources d'énergie renouvelables. Les laboratoires devront, eux, répondre aux exigences de « Quasi Zéro Énergie ». Enfin, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera également prise en compte lors de la réalisation de ce projet.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Utilisateur final : INCC

Rénovation des laboratoires Drogues

- Durée des travaux : janvier 2022 - octobre 2023
- Entrepreneur : Monument Vandekerckhove
- Coût du projet : 2,9 millions € TVAC

Rénovation des laboratoires ADN

- Durée des travaux : 2020-2021

- Entrepreneur : Wycor NV
- Coût du projet : 1,2 million € TVAC

Nouvelle construction (fin 2026 - début 2029)

- Durée des travaux : environ 2 ans
- Superficie de la nouvelle construction : environ 15 000 m² (bruts)

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be